

(Nous vous informons que l'utilisation du masculin est faite pour alléger le texte)

Poste : Chef de camp

Mandat :

- Travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur;
- S'assurer du respect des procédures et de la sécurité et du bien-être des enfants dans les camps;
- Respecter les consignes de son supérieur;
- Assurer un suivi quotidien avec le coordonnateur;
- Soutenir l'équipe d'animateurs dans la réalisation de leurs tâches;
- S'assurer que les animateurs ont leur matériel requis pour le bon déroulement des activités;
- Planifier et animer une réunion hebdomadaire avec les animateurs;
- Remplacer l'animateur en cas de besoins;
- Planifier et organiser des inter-parcs avec la coordonnatrice;
- S'assurer d'une bonne collaboration, de respect envers leurs collègues et les participants ainsi que les parents et d'un bon esprit d'équipe;
- Comptabiliser les feuilles de présence et les heures travaillées des animateurs;
- Gérer l'ensemble du matériel du camp et en suivre son inventaire à l'aide du formulaire de prêt de matériel;
- Évaluer et former en continu l'équipe d'animation;
- Favoriser une bonne communication avec les familles et faire les suivis au besoin;
- Gérer les situations problématiques et les conflits;
- Organiser quelques activités pour développer l'harmonie de l'équipe;
- Travailler au service de garde quelques fois dans la semaine.

Exigences :

- Être âgé de 18 ans et plus, au 23 juin 2023;
- Formation collégiale ou universitaire;
- Expérience dans le milieu des camps ou dans un milieu connexe;
- Habileté à encadrer et animer des animateurs et accompagnateurs;
- Habileté à animer et encadrer des enfants;
- Expérience avec les jeunes;
- Avoir un grand esprit d'équipe, de collaboration et de respect avec ses collègues et les participants ainsi que les parents;
- Avoir le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (« DAFA ») **obligatoire**; Possibilité de le faire avec nous au mois de mai.
- Certification valide en secourisme;
- Grand sens des responsabilités, de l'organisation, de la communication, leadership, esprit d'équipe, maturité et dynamisme.
- Avoir été aux études au courant de l'année 2022-2023

Conditions générales :

- **Contrat d'une durée de 10 semaines** : Du 3 juin au 18 août 2023. Une formation obligatoire aura lieu au mois de mai (Date à confirmer) et de juin (3-4 juin et 17-18 juin). Il y a aussi quelques heures à combler lors de la période de présaison.
- **Horaire de travail** : Du lundi au vendredi entre 7 h et 18 h (entre 35 et 40 h/semaine).
- **Type d'emploi** : Saisonnier.
- **Salaire** : 18.50 \$ de l'heure.
- **Langue**: Bonne maîtrise du français et une connaissance appropriée de l'anglais.

Soumettre votre candidature :

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous transmettre par courriel **une lettre de motivation** ainsi que votre **curriculum vitae (CV)** à l'adresse suivante : info@loisirscll.com.

DATE LIMITE POUR POSTULER : Le lundi 10 avril 2023.